



Les Archers d'Argences



Invitation

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours de Tir à 18m (2 x 18m) que nous organisons les

17 et 18 Octobre 2026 au Gymnase des coteaux

Cette compétition sélective pour les championnats du Calvados, de Normandie et de France, **ouverte aux archers PARA**, se déroulera au **gymnase des coteaux**, Allée Val ès Dune, 14370 Argences (en face du centre aquatique Dunéo).

Coordonnées GPS : N- 49°07'13.978" O- 0°10'2.867"

	SAMEDI Après-Midi	SAMEDI Soir	DIMANCHE Matin	DIMANCHE Après-Midi
Ouverture du greffe et inspection du matériel	13 h 30	19 h 15	8 h 00	13 h 00
Entraînement (3 volées)	14 h 00	19 h 45	8 h 30	13 h 30
Début des tirs	A l'issue des volées d'entraînement			

Musique d'ambiance pendant les tirs

RYTHME DE TIR : AB / CD



BLASONS

Arcs classiques : Blason Ø60 pour les U11 (à 10m)
Blason Ø60 pour les U13 et U15
(*Blason Ø60 trispots vertical possible pour les U15*)
Blason Ø40 pour les autres catégories (U18 à S3)
(*Blason Ø40 trispots vertical possible*)

Arcs à poulies : Blason Ø40 trispots verticaux de U13-U15 à S3

Arcs nus : Blason Ø60 pour les jeunes (U13-U15)
Blason Ø40 Scratch (de U18-U21 à S3)
(*Blason Ø40 trispots vertical possible*)

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

U11 à U18	6€
Autres catégories	8€

Les inscriptions seront à régler lors du passage au greffe (**possibilité de régler en carte bancaire**).

Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Les inscriptions sont à effectuer uniquement en ligne via le formulaire d'inscription :

<https://lesarchersdargences.fr/inscriptions-concours-tir-a-18m-2026/>

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>

RECOMPENSES

INDIVIDUELLES : Aux 3 premiers de chaque catégorie

Les récompenses se dérouleront le dimanche soir vers **17h30**.

IMPORTANT

Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Le passeport sportif avec photo récente
- Tout autre justificatif officiel d'identité

Tenue selon réglementation FFTA.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les chiens sont interdits dans la salle.

RESTAURATION

- Buvette et restauration sur place (sandwichs, paninis, boissons, gâteaux, ...)

Possibilité de régler en carte bancaire.

Il ne sera pas autorisé de manger dans les gradins. Une salle sera réservée à cet effet.

Et comme toujours :

La traditionnelle soupe à l'oignon est offerte le samedi soir après les tirs.

Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir